



**Manuel ATO Annexe 12  
LISTE ET CARTOGRAPHIE DES  
RISQUES**

FR.ATO.0137

Section 1

**LISTE ET  
CARTOGRAPHIE  
DES RISQUES**

Liste et Cartographie des  
Risques

Version 1.0 du 05/07/2018

Page 1 sur 10



# Manuel ATO Annexe 12 LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1



Page laissée intentionnellement vide



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

### Table des matières

1. OPERATIONS AERIENNES.....	4
1.1. PREPARATION DU VOL .....	4
1.2. PREPARATION DE L'AERONEF .....	4
1.3. DECOLLAGE ET ATERRISSAGE .....	5
1.4. TOUTE PHASE DE VOL.....	5
1.5. AUTRE TYPE D'EVENEMENTS.....	6
2. ÉVÉNEMENTS TECHNIQUES .....	7
2.1. STRUCTURE ET SYSTEMES .....	7
2.2. SYSTEMES DE PROPULSION (y compris moteurs, hélices) .....	7
3. INTERACTION AVEC LES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE .....	8
4. URGENCES ET AUTRES SITUATIONS CRITIQUES .....	8
5. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET MÉTÉOROLOGIE .....	9
6. SÉCURITÉ.....	10



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

### 1. OPERATIONS AERIENNES

#### 1.1. PREPARATION DU VOL

Utilisation de données erronées ou incomplètes pour :

La prise en compte des NOTAM et SUP AIP

Les éléments météo

L'étude de la route et terrains

Le bilan carburant

Le calcul Masse et Centrage

Le calcul de performance mettant ou ayant pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne

Les tolérances techniques de l'avion

Sécurité Sauvetage

#### 1.2. PREPARATION DE L'AERONEF

Visite pré vol incomplète

Type de carburant incorrect ou carburant contaminé, ou quantité erronée

Présence des documents obligatoires (nécessaire à la navigation)



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

### 1.3. DECOLLAGE ET ATERRISSAGE

Sortie de voie de circulation ou de piste.

Incursion réelle ou potentielle sur voie de circulation ou sur piste.

Incursion sur aire d'approche finale et de décollage.

Tout décollage interrompu.

Impossibilité d'atteindre les performances requises ou escomptées lors du décollage, de la remise de gaz ou de l'atterrissage.

Décollage, approche ou atterrissage effectués ou tentés avec un réglage incorrect de la configuration.

Heurt de queue, de pale, d'extrémité d'aile lors du décollage ou de l'atterrissage.

Poursuite d'une approche non conforme aux critères d'approche stabilisée.

Interruption volontaire du vol

Atterrissage trop court ou trop long.

Atterrissage dur.

### 1.4. TOUTE PHASE DE VOL

Perte de contrôle.

Attitude inusuelle, assiette ou roulis excessifs ou vitesse inadaptée aux conditions.

Maintien de l'altitude.

Activation d'une protection de l'enveloppe de vol : avertisseur de décrochage.

Écart involontaire de la trajectoire prévue ou assignée.



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

Dépassement des limites du manuel de vol de l'aéronef.

Utilisation d'un réglage incorrect de l'altimètre.

Souffle d'hélice, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Mauvaise interprétation d'une information d'un moyen de navigation.

### 1.5. AUTRE TYPE D'ÉVÉNEMENTS

Perte de la conscience de la situation (y compris conscience de l'environnement, des modes et des systèmes, désorientation spatiale et perte de la notion de temps).

Tout événement au cours duquel les performances humaines ont directement contribué ou auraient pu contribuer à un accident ou un incident grave.



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

## 2. ÉVÉNEMENTS TECHNIQUES

### 2.1. STRUCTURE ET SYSTEMES

Perte d'un élément de la structure de l'aéronef en vol.

Perte d'un système.

Perte de la redondance d'un système. (Magnéto)

Fuite d'un fluide qui a entraîné un risque d'incendie ou de contamination dangereuse de la structure, des systèmes ou de l'équipement de l'aéronef, ou qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Dysfonctionnement ou défaut du circuit de carburant ayant eu un effet sur l'alimentation et/ou la distribution de carburant.

Dysfonctionnement ou défaut d'un système d'indication entraînant des indications trompeuses pour l'équipage.

Fonctionnement anormal des commandes de vol tel que commandes asymétriques ou coincées/bloquées [par exemple dispositifs de commande de portance (volets/becs), de traînée (déporteurs), d'attitude (ailerons, gouvernes de profondeur, gouverne de direction)].

### 2.2. SYSTEMES DE PROPULSION (y compris moteurs, hélices)

Défaillance ou dysfonctionnement important d'une pièce ou d'une commande d'hélice.

Extinction, arrêt en vol du moteur.

Dépassement des limites d'exploitation du moteur, y compris survitesse.

Défaillance ou dysfonctionnement d'une pièce de moteur, ou de système de transmission entraînant l'impossibilité de régler la puissance.

Non confinement de débris.



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

### 3. INTERACTION AVEC LES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE

Clairance ATC (contrôle de la circulation aérienne) dangereuse.

Interruption prolongée des communications avec les services de la circulation aérienne.

Instructions contradictoires de différentes unités ATS pouvant entraîner une perte de séparation.

Mauvaise interprétation d'une communication radio, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Non-respect intentionnel d'une instruction ATC, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

### 4. URGENCES ET AUTRES SITUATIONS CRITIQUES

Fermeture du terrain

Toute combustion, fusion, fumée, émanation, formation d'arc électrique, surchauffe, incendie ou explosion.

Air contaminé dans l'habitacle, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Application incorrecte, d'une procédure anormale ou d'urgence pour faire face à une situation d'urgence.

Utilisation d'un équipement d'urgence, ou d'une procédure anormale, influant sur les performances en vol ou à l'atterrissage.

Défaillance d'un système ou d'un équipement de secours ou de sauvetage, qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Quantité de carburant dangereusement faible ou quantité de carburant à destination inférieure à la réserve finale réglementaire.



# Manuel ATO Annexe 12

## LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

Incapacité du pilote.

Fatigue du pilote influant, ou pouvant influencer, sur sa capacité à assurer le vol en toute sécurité.

### 5. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET MÉTÉOROLOGIE

Collision ou quasi-collision, au sol ou en l'air, avec un autre aéronef, le sol ou un obstacle y compris un véhicule.

Activation justifiée de l'alarme d'un système anticollision avec le sol tel que TAWS (Terrain Awareness and Warning System), sur P2008 et P2010.

Impact d'animaux y compris collision aviaire.

Dompage causé par un corps étranger/débris (FOD).

État de contamination de la piste inattendu.

Turbulences de sillage.

Interférence avec l'aéronef causée par des armes à feu, feux d'artifice, cerfs-volants, illuminations laser, lumières puissantes, lasers, aéronefs télépilotés, modèles réduits ou par des moyens similaires.

Impact de foudre ayant provoqué des dégâts à l'aéronef, la perte ou le dysfonctionnement d'un système de bord.

Averse de grêle ayant provoqué des dégâts à l'aéronef, la perte ou le dysfonctionnement d'un système de bord.

Fortes turbulences ou toute situation entraînant des blessures pour les occupants.

Cisaillement de vent ou orage important qui a mis ou aurait pu mettre en danger l'aéronef, ses occupants ou toute autre personne.

Givrage entraînant des difficultés de manœuvre ou ayant provoqué des dégâts à l'aéronef, la perte ou le dysfonctionnement d'un système de bord.



# Manuel ATO Annexe 12 LISTE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES

FR.ATO.0137

Section 1

## 6. SÉCURITÉ

Menace de bombe à bord ou détournement.

Difficultés à contrôler des passagers en état d'ébriété, violents ou indisciplinés.

